

224C2437
FR0013451333-FS0883

26 novembre 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

LA FRANCAISE DES JEUX
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 novembre 2024, la société Crédit Agricole S.A. (12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 novembre 2024, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LA FRANCAISE DES JEUX et détenir indirectement 6 176 820 actions¹ LA FRANCAISE DES JEUX représentant 12 286 976 droits de vote, soit 3,33% du capital et 4,44% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Prédica S.A.	5 557 406	3,00	11 114 812	4,01
CAA Retraite	552 750	0,30	1 105 500	0,40
CACEIS Bank	66 664	0,04	66 664	0,02
Total Crédit Agricole S.A.	6 176 820	3,33	12 286 976	4,44

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LA FRANCAISE DES JEUX hors marché.

À cette occasion, la société Prédica a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

¹ Dont 66 664 actions LA FRANCAISE DES JEUX détenues à titre de collatéral.

² Sur la base d'un capital composé de 185 270 000 actions représentant 277 002 417 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.